

BLASON D'AUCH

Valeur : 0,05 F

Couleurs : rouge, bleu

100 timbres à la feuille



Dessiné par LOUIS

Gravé en taille-douce par BARRE

Format vertical 17 × 23

(dentelé 13)

VENTE

anticipée, le 22 janvier 1966 à AUCH (Gers) ;

générale, le 24 janvier 1966 dans les autres bureaux.

« Parti, au premier de gueules à l'agneau pascal d'argent la tête contournée tenant une croix de laquelle pend une voile enflée d'argent, au deuxième aussi d'argent au lion de gueules », tel s'énonce le blason de la ville d'Auch, bâtie sur l'emplacement de l'ancienne Climberris qui était la capitale de la peuplade gauloise des Ausques et fut baptisée Augusta Auscorum après sa soumission aux légions romaines de Crassus, lieutenant de Jules César, en 56 avant J.-C.

Les vaincus adoptèrent vite les mœurs et la langue de leurs vainqueurs; de ce fait, ils furent bientôt dispensés de payer le tribut et même, en l'an 24 de notre ère, se virent accorder le droit de cité par l'empereur Caracalla. De tels privilèges et libertés étaient bien faits à l'époque pour engendrer une célébrité et une prospérité qui durèrent aussi longtemps que la domination romaine sur toute cette province dénommée Novempopulanie.

Celle-ci subit, à partir du ^ve siècle, les invasions barbares — Alains, Vandales, Wisigoths — puis celles des Arabes, des Francs et enfin des Vascons qui devaient lui donner le nom de Vasconie ou Gascogne. Finalement, c'est la résistance opposée à d'autres envahisseurs, les Normands, qui allait favoriser l'implantation de la féodalité et s'avérer d'une heureuse influence sur le développement de la cité. En effet, Auch devient en 920 résidence du comte de Fezensac puis, en 1146, celle des comtes d'Armagnac qui ne cessèrent dès lors d'être de fidèles défenseurs de ses franchises communales.

Mais, avant même de bénéficier de cette protection seigneuriale fort précieuse, Auch avait su conquérir une position éminente dans le monde de la chrétienté : c'est ainsi que, siège d'évêché dès 439, le diocèse avait été élevé par le pape Jean VIII au rang de métropole — en remplacement d'Eauze détruite par les Arabes en 724 — et abritait de ce fait le Primat d'Aquitaine, chef religieux aussi important pour les seigneurs de la province que l'était le Pape, toutes proportions gardées, vis-à-vis des monarques de l'Europe.

Cette puissance de l'autorité religieuse était si considérable qu'elle

incita le clergé à revendiquer la propriété de nombreux biens qu'il prétendait lui avoir été ravis par les différents envahisseurs, depuis Clovis. Bien entendu, ces prétentions furent âprement contestées par les possesseurs desdits biens et il en résulta une longue série de luttes intestines qui ne prirent fin qu'en 1160.

Le compromis intervenu à cette époque sous forme d'une « Trêve de Dieu » imposée par Guillaume d'Androzile, légat de Gascogne, est concrétisé dans le blason d'Auch par la réunion de l'agneau pascal, emblème religieux, et du lion, emprunté aux armes des seigneurs d'Armagnac. En acceptant ce partage, le légat se montra politique avisé car non seulement il se soustrayait aux violences du comte d'Armagnac, Bernard IV, mais il s'assurait en même temps sa protection au moment où la guerre contre les Anglais commençait à ravager la Gascogne.

Ce premier « paréage », même s'il fut rapidement remis en cause, n'en devait pas moins servir d'utile précédent lors des arrangements de 1192 qui virent l'archevêque Bernard de Sedirou et le comte Géraud mettre un terme à leurs dissensions et procurer ainsi définitivement la tranquillité aux Auscitains. C'est ainsi que les « consuls » chargés de l'administration de la municipalité reconnaissaient tenir leur autorité des co-suzerains et se trouvaient en nombre égal pour représenter les uns le « parsan » (quartier ou juridiction) du comte, les autres celui de l'archevêque.

Cette double protection, symbolisée encore dans la devise « Seul ne peut Auch », valut à la cité de vivre au rythme de la fortune des comtes d'Armagnac jusqu'à son intégration dans le domaine de la couronne de France en 1589.

Et, aujourd'hui encore, dans le dédale pittoresque des « pouterles » de la vieille ville, flotte le souvenir d'un passé lointain, celui de ce Moyen Âge placé sous le double signe de l'agneau pascal et du lion guerrier.

